



ACCIDENT DE LA ROUTE

La réactivité des agents PREJ a permis la continuité de la mission.

Le mercredi 02 avril 2025, aux alentours de 8h15, une escorte du PREJ de Strasbourg, composée de deux fourgons pénitentiaires, accompagnée des motards de la Police Nationale ainsi que d'une équipe de la Compagnie de Sécurité et d'Intervention, quittaient l'établissement pénitentiaire pour assurer une escorte sensible à destination de la Cour d'Assises.

Alors que le convoi circulait en pleine heure de pointe, un véhicule civil s'est arrêté sur la chaussée. Le deuxième fourgon pénitentiaire n'a pu éviter la collision. L'impact a nécessité une intervention en urgence.

Une partie de l'escorte a sécurisé la zone, tandis que les autres membres veillaient à maintenir la situation sous contrôle.

Une personne détenue a été blessée. Les agents ont procédé avec efficacité, à la bascule des personnes détenues non blessées dans le premier fourgon, garantissant une extraction sécurisée et la poursuite de l'escorte vers le tribunal.

Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer parmi les agents de l'escorte. La chance a été de leur côté, car le véhicule impacté est aujourd'hui hors service.

FO Justice salue le sang-froid, le professionnalisme exemplaire et la réactivité des agents du PREJ de Strasbourg dans cette situation exceptionnelle.

FO Justice remercie également la hiérarchie du PREJ de Strasbourg pour le soutien précieux apporté à ses agents.

